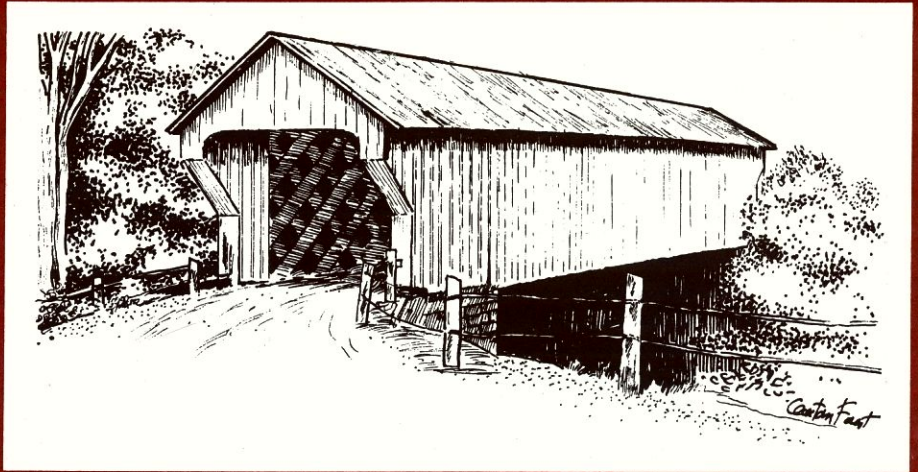


Le Pont'âge



VOLUME XX

NUMÉRO 3

PRINTEMPS 2001

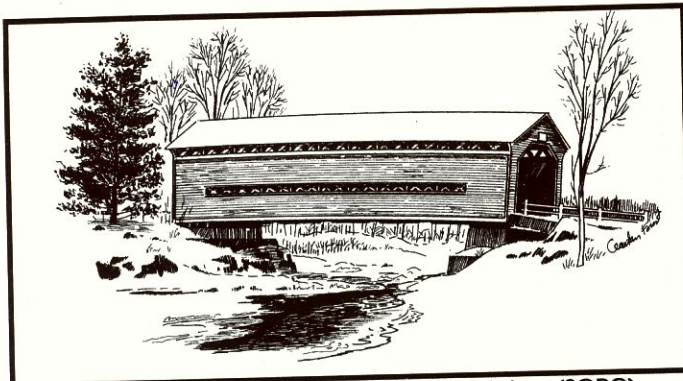


Le pont Gagnon de Saint-Didace (61-41-06) franchissait la rivière Blanche sur un chemin typique de la région de Lanaudière.

Photo: Mme Edmond Lafond ©

Collection: Léo Bonin

JE ME SOUVIENS ET JE PRENDS GARDE



Société québécoise des ponts couverts inc. (SQPC)
C.P. 83, succ. Anjou, Anjou, (Québec) H1K 4G5

Téléphone: (450) 582-3905

Courriel: sqpc@hotmail.com

Web: www.angelfire.com/pq/sqpc

La Société œuvre pour le maintien des ponts de bois couverts historiques sur son territoire.

Président: Gérald Arbour
Vice-président: André Cloutier
Secrétaire-trésorier: Léo Bonin
Directeur: Daniel Fortin
Directeur: Monica Parent

Traducteur: Joseph D. Conwill

Agent U.S. : Joseph D. Conwill

La cotisation annuelle est de 10\$ pour les individus, plus 2\$ pour chaque membre-associé demeurant à la même adresse et de 15\$ pour les sociétés.

La cotisation inclut un abonnement au **Pont'âge**, et se termine le 31 octobre de chaque année.

Le **Pont'âge** est publié par la SQPC quatre fois par année.

Le tirage est de 250 copies par publication.

Le coût de la publicité dans le **Pont'âge** est de 5\$ par pouce, par colonne.

La SQPC est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

L'assemblée générale a lieu le **quatrième samedi** du mois d'août, au Village québécois d'antan de Drummondville à 14 heures.

Dépôt légal: 2e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-7572

Poste-publications: Convention no. 1655701

Reproduction des textes autorisée, sur avis, avec mention de la source.



Imprimé sur les presses de la Maison Primevère
207 boul. L'Heureux, McMasterville, QC J3G 5G2

	91	
MENACÉ		Beauséjour
DÉLABRÉ		Gareau
SURSIS		Drouin

D'UN PONT À L'AUTRE

DÉCÈS

Monsieur André Pelletier est décédé des suites d'une longue maladie à son domicile de Boucherville le 17 janvier dernier. André, un membre de la première heure et un directeur de la SQPC pendant plusieurs années, avait également une autre passion; les gares et les trains. Nous offrons nos condoléances à son épouse Thérèse.

DÉMISSION

C'est à regret que nous avons reçu la lettre de démission de madame Shirley Dumas. Nous la remercions pour le travail accompli au sein du bureau de direction.

ÉVOLUTION

Le ministère des Transports effectue des consultations au sujet d'éventuels travaux au pont Bordeleau de Saint-Séverin. Un long entretien avec le représentant du ministère du Centre du Québec nous a permis de constater un important changement de mentalité au sein de ce service gouvernemental. Il est important de souligner cette nouvelle approche face à la protection de notre patrimoine et il est souhaitable que de telles démarches soient également à l'ordre du jour pour les autres régions.

PONT PAINCHAUD

L'avenir du pont Painchaud de Saint-Méthode est incertain. On nous informe qu'une partie de la terre où est situé ce pont a été vendue et que l'utilisation du pont n'est plus nécessaire. Il n'est pas acquis que l'entretien de la structure sera effectué par l'un ou l'autre des propriétaires.

CHELSEA

Le pont du Ruisseau-Meech figure en bonne place sur le logo de la municipalité de Chelsea. Si vous désirez vous "afficher" d'une manière originale, pour quelques dollars, ce logo est disponible à la municipalité sous forme de fanions de bureau. Pour 40\$, vous pourrez faire flotter un drapeau de grandeur standard.

SAQ

Le pont de La Macaza est visible sur une étiquette de bouteille de vin commercialisée par la Société des Alcools du Québec. Cette entreprise propose un vin de qualité avec des étiquettes personnalisées pour des bâtiments patrimoniaux: maisons anciennes, moulins à vent etc. La popularité d'un tel produit fait en sorte que ces vins disparaissent rapidement des tablettes dans les succursales désignées.

SALONS

Le 12 mai 2001, de 10h à 20h et le 13, de 10h à 17h, se tiendra le 2^e Salon national d'histoire et du patrimoine

au gymnase de l'université du Québec à Trois-Rivières. La SQPC sera présente. Admission 3\$.

Le 2 juin 2001, le Club des cartophiles québécois présente le 8^e Salon québécois de la carte postale. Ce salon se tiendra à l'hôtel Maritime Plaza, 1155 rue Guy, Montréal, de 10h à 16h. Admission 3\$.

NOTRE PATRIMOINE...

Le 15 novembre 2000, le Groupe-Conseil sur la politique du patrimoine culturel remettait son rapport intitulé *Notre patrimoine, un présent du passé*. La SQPC a soumis un mémoire lors des audiences de cette commission.

Dans le rapport comme tel, il n'y a aucun volet spécifique pour les ponts couverts. Cependant, parmi les 11 principales orientations contenues dans le rapport, celle de notion de paysage est particulièrement intéressante pour nous. L'aspect financement et mise en valeur est également abordé. Cette étude, commandée par la ministre de la Culture, devrait normalement mener à l'adoption d'une nouvelle loi sur la protection du patrimoine.

Le rapport peut être consulté sur internet à cette adresse ; www.mcc.gouv.qc.ca

Le cheminement pour atteindre ce rapport est assez laborieux. Ne vous découragez pas,

PERTE

À l'aube du 26 février 2001, le pont St. Nicholas River (55-05-08) de Rexton, au Nouveau-Brunswick, a été détruit par le feu. Il n'est pas exclu qu'une défaillance électrique soit la cause de ce désastre.

Ce pont, construit en 1919, était le 2^e plus long du Nouveau-Brunswick.

LE PONT DE SAINT-COLOMBAN

André Cloutier

Vers la fin des années 60, comme à tous les dimanches d'automne, mon épouse et moi emprunions les petites routes de campagne de Sainte-Scholastique, Saint-Canut et Saint-Colomban, à bord d'un Ford roadster pickup 1930 pour aller voir le fameux pont couvert (61-19-01).

Ces villages font partie de l'ancienne seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes et sont inclus dans la région des Laurentides. Le territoire de Saint-Colomban constitue l'extrémité nord de l'ancienne seigneurie qui était la propriété des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Ceux-ci divisèrent cette partie de leur domaine en cinq côtes soit : Saint-Nicholas, Saint-Paul, Saint-Patrick, Saint-Georges et Rivière-du-Nord. La première concession est accordée en 1815 à Hilaire Joubert, un meunier de Saint-Benoît. Les premiers colons s'installent à partir de 1822. Ils sont principalement d'origine irlandaise mais on dénombrait également quelques québécois de souche française.

Étant moi-même d'ascendance irlandaise, c'est pour cette raison particulière que je me suis intéressé à la municipalité de Saint-Colomban.



Le pont de Saint-Colomban dans toute sa splendeur.
André Cloutier, 1971 ©

Spécifions qu'il y a eu plusieurs ponts à Saint-Colomban mais seulement un seul couvert. En mars 1908, monsieur Joseph Cyr a présenté une pétition pour que l'on considère comme pont municipal un pont qui relierait Saint-Colomban à Saint-Canut. Il a aussi proposé de construire un pont de fer d'après le système Beauchemin, assurant que le gouvernement y contribuerait pour une bonne somme. Cette seconde proposition a été rejetée, principalement par le maire et par le conseiller Lauzon. Les coûts étaient trop élevés pour une construction en acier. En contrepartie, le conseil a offert à monsieur Cyr un somme de 500\$ pour l'aider à reconstruire en bois le pont Brisebois/Cyr qui avait été construit en 1902. Ces travaux ont commencé quelques jours plus tard. Le pont fut souvent affecté par les inondations. En 1937, une résolution du conseil municipal de Saint-Colomban est rédigée afin de remplacer la structure du pont devenue trop dangereuse.

Le pont de Saint-Colomban traversait la rivière du Nord, du côté sud, où était situé le village de Saint-Canut et du côté nord, le village de Saint-Colomban. Le contrat fut alloué à monsieur O'Neil Grimes, un irlandais de la côte Saint-Patrick, propriétaire d'un moulin à scie portatif non loin du site du pont. Au Québec, on favorisait une structure en bois du type Town érigé sous la responsabilité du ministère de la colonisation et subventionné par la province. Ce pont a été construit grâce à une corvée afin d'aider les gens de la région. La structure a été érigée avec le bois de la région, soit de l'épinette de première qualité. Le devis suggérait le cèdre, mais il se faisait rare. Les travaux ont débuté à l'automne 1937 pour se terminer à l'hiver 1938. On pouvait lire 1937 sur les portiques. 4 ans plus tard, on a remédié aux problèmes causés par les débordements printaniers de la rivière en surélevant de 4 pieds le tablier du pont.

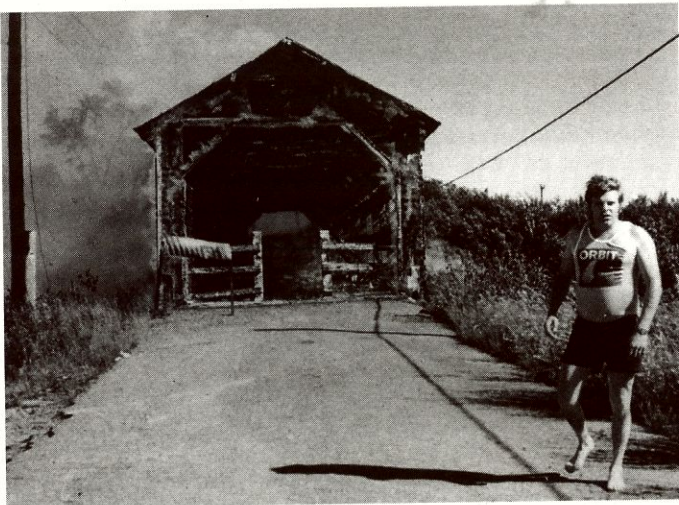
En 1970, Jean-Paul L'Allier, député du comté de Deux-Montagnes, inaugura le nouveau pont en acier et ciment et par la même occasion, annonçait aux gens de la région que le gouvernement du Québec

- 4 entendait conserver le vieux pont de bois. Monsieur L'Allier à assuré aux gens de l'endroit qu'il entendait tout faire pour le conserver en raison de son cachet pittoresque et aussi de la rareté de ce type de construction dans la région. Encore solide pour une circulation légère, le pont a servi aux motoneiges et aux bicyclettes.



Les débordements de la rivière du Nord.
Collection Marcel Laporte

Le 31 juillet 1974, par un bel après-midi, pour une raison encore inconnue, le feu détruit complètement le pont couvert. Les pompiers ont arrosé le pont durant sept heures sans parvenir à le sauver. Cette construction avait résisté au vent et à toutes les intempéries, mais le feu ne pardonne pas. Seuls les restes du caisson central et des deux culées sont encore visibles aujourd'hui.



La fin du pont de Saint-Colomban.

Quand nous arrivions au pont en voiture antique, nous étions toujours étonnés de voir la réaction des gens qui s'arrêtaient à l'entrée pour nous voir passer; nous étions d'époque. Ce bel effet était accentué par la résonance du klaxon d'origine dans le pont et le son particulier du moteur 4 cylindres du véhicule. Par négligence ou dans un geste délibéré, ce lieu de rendez-vous des amoureux est disparu à tout jamais.

Sources : dossier de monsieur Claude Bourguignon, B.A. ethnologue-muséologue

Le journal l'Écho du Nord.



LES FEUX DE MISTASSINI

Gérald Arbour

En mars 1899, Georges Barrette écrit au ministre de la Colonisation pour l'informer que les travaux de construction au pont couvert de la rivière Mistassibi (61-60-37), à Mistassini, sont terminés. Il a laissé sur place deux quarts de peinture destinés à mettre la touche finale à ce projet. Le nouveau pont, érigé près du monastère des Pères Trappistes, desservait la route ouverte entre Mistassini et Péribonca. Ce pont, d'une longueur totale de 532 pieds, dont 181 pieds couverts, sera détruit par le feu en 1932.

Dès l'année suivante, un pont (61-60-38) de même modèle est érigé au même endroit. Ce pont sera également détruit par le feu quelque 10 ans plus tard.



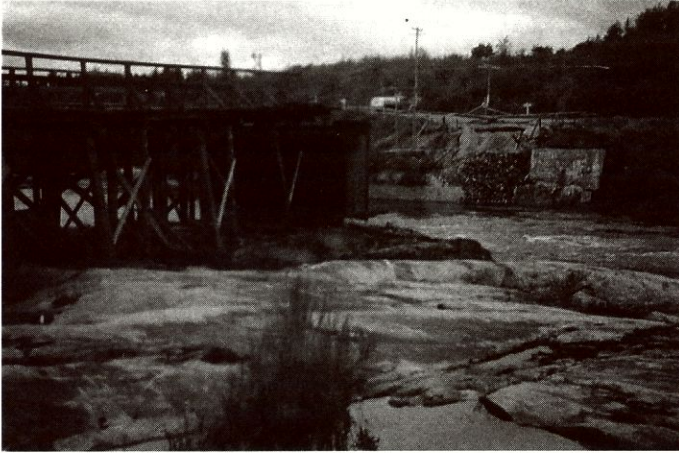
Le pont de Mistassini peu après sa reconstruction.

La destruction du pont couvert de Mistassini cause tout un émoi dans le nord du comté de Roberval car le réseau routier est déjà lourdement hypothéqué avec la destruction par les glaces du pont Carbonneau (61-60-23) quelques mois plus tôt. À Saint-Félicien, un bac payant a remplacé le pont Carbonneau. À Mistassini, un service de bac a aussi été inauguré, mais beaucoup plus en amont du site de l'ancien pont couvert et le bac traverse en priorité les véhicules lourds utilisés pour approvisionner en matériel de toute sorte le chantier du barrage des Passes Dangereuses. Cette situation mécontente tout le monde et cause beaucoup de soucis au député provincial Georges Potvin, qui ne cesse de faire des représentations auprès du ministre des Travaux Publics T.D. Bouchard pour obtenir la reconstruction des deux ponts.

En 1992, lors du centenaire de Mistassini, le souvenir de ce pont couvert est évoqué par une représentation de la structure sur un dollar de commerce d'une valeur 1\$, encaissable dans la municipalité pendant les célébrations.

Le second incendie à survenir au pont couvert est, de l'avis général, de nature criminelle. Une enquête sera ouverte par la Sûreté Provinciale. On note cependant dès les premières lignes du rapport de l'enquête que celle-ci ne sera guère concluante. Nous reproduisons intégralement (avec ses fautes et ses anglicismes) le

rapport de l'enquêteur Healy. De nombreux rapports semblables se trouvent dans les archives judiciaires. Un genre de document qui n'a cependant pas encore été retracé, c'est un jugement rendu dans une cause d'incendie volontaire d'un pont couvert. Il serait intéressant que des membres effectuent quelques recherches sur le sujet aux Archives nationales.



Les ruines du second pont couvert de Mistassini.
Collection: Jean Lefrançois.

LA SÛRETÉ PROVINCIALE DE QUÉBEC

Incendie du pont de la rivière Mistassibi,
Canton Dolbeau- Comté et district de Roberval- P.Q.
"Incendie criminel allégué"

(1). LUNDI, LE 27 JUILLET 1942, POUR FAIRE SUITE À DES INSTRUCTIONS REÇUES CE JOUR PAR TÉLÉGRAMME DU DIRECTEUR-ADJOINT, J'AI FAIT ENQUÊTE SUR LES CIRCONSTANCES QUI ONT ENTOURÉES L'INCENDIE MYSTÉRIeux DU PONT DE LA RIVIÈRE MISTASSIBI, CANTON DOLBEAU, DANS LE COURS DE L'APRÈS-MIDI DU 26-7-42. CE PONT ÉTAIT SITUÉ DU CÔTÉ DE ST-MICHEL DE MISTASSINI ET RELIAIT CET ENDROIT AU PONT DE LA RIVIÈRE MISTASSINI. C'ÉTAIT UNE CONSTRUCTION DATANT DE 1932 APRÈS QU'IL EUT ÉTÉ DÉTRUIT AU COURS DE L'HIVER DE CETTE ANNÉE PAR UN INCENDIE QUI DURA PRÈS DE TROIS HEURES. C'ÉTAIT UN PONT DE BOIS CONSTRUIT AVEC TOITURE.

(2). CE PONT QUI MESURAIT 185' X 35' AVAIT SUBI D'IMPORTANTES RÉPARATIONS AU COURS DU MOIS DE DÉCEMBRE DERNIER PAR LA PRICE BROS. CORP.

"SYNOPTIQUE"

(3). DES FAITS RECUEILLIS AU COURS DE MON ENQUÊTE IL APPERT QUE VERS 3.50 HRS., P.M., DANS L'APRÈS-MIDI DU 26 JUILLET 1942, UN COMMENCEMENT D'INCENDIE FÛT DÉCOUVERT AUDIT PONT, AU BOUT DES APPROCHES, DU CÔTÉ DE MISTASSINI, PAR FRANÇOIS GIRARD AGÉ DE 50 ANS, EMPLOYÉ DES MOINES TRAPPISTES. LE FEU SORTAIT PAR JETS ET SEMBLAIT VENIR DU PILIER-ANCRE. L'AUTOBUS QUI FAIT LE CIRCUIT DOLBEAU-MISTASSINI, CONDUITE PAR ADELARD PERRON VENAIT DE PASSER. CE DERNIER NE CONSTATA RIEN D'ANORMAL ET À SON RETOUR, SOIT DOUZE MINUTES APRÈS LE PONT ÉTAIT TOUT EN FLAMME ET S'ÉCROULAIT DANS LA RIVIÈRE MISTASSIBI.

A. A QUELQUES SECONDES DU PASSAGE DE L'AUTOBUS, ROLAND ST-ARNAUD, DE DOLBEAU, PASSAIT AVEC SON AUTOMOBILE. IL CONSTATA ÉGALEMENT LE FEU ET VIT FRANÇOIS GIRARD. CE DERNIER LUI FIT PART DE SES CONSTATATIONS ET ST-ARNAUD AVERTIT IMMÉDIATEMENT LE CHEF DES POMPIERS DE MISTASSINI, M. GÉDÉON ALLARD. D'APRÈS LA VERSION DE CE DERNIER, IL S'ÉCOULA ENVIRON DIX MINUTES AVANT SON ARRIVÉE SUR LES LIEUX DE L'INCENDIE. EN Y ARRIVANT, IL CONSTATA QUE LE PONT ÉTAIT UN BRASIER ARDENT ET S'ÉCROULAIT DANS LA RIVIÈRE.

B. VOUS CONSTATEREZ PAR LES DÉCLARATIONS CI-DESSOUS, QUE PLUSIEURS PERSONNES ONT VU DE NUIT ET DE JOUR, DES SUSPECTS QUI RÔDAIENT PRÈS DU PONT. APRÈS AVOIR MOI-MÊME MINUTIEUSEMENT EXAMINÉ LES LIEUX EN COMPAGNIE DU CHEF OVIDE DUFOUR, DE DOLBEAU, J'AI CONSTATÉ QU'APPARAMMENT L'INCENDIE AVAIT ORIGINÉ A LA BASE DU PILIER-MAÎTRE. J'AI REMARQUÉ UN ORIFICE D'ENVIRON 10' X 6' PROFONDÉMENT BRÛLÉ TANDIS QUE LES CÔTÉS N'ONT QU'EFFLEURÉS PAR LES FLAMMES. A ENVIRON 2' DE L'ORIFICE EN QUESTION, IL Y A LA RIVIÈRE, ET À CET ENDROIT IL Y A GRANDE PROFONDEUR D'EAU. C'EST AUSSI UN ENDROIT QUI N'EST PAS FRÉQUENTÉ PAR LES BAINEURS OU AUTRES PARCE QU'IL EST TRÈS DANGEREUX. LOGIQUEMENT, J'EN VIENS À LA CONCLUSION QUE L'INCENDIE EST L'OEUVRE D'UNE MAIN CRIMINELLE.

C. IL M'A ÉTÉ IMPOSSIBLE D'ÉTABLIR QUEL SERAIT LE MOTIF DE CET INCENDIE. LE TRANSPORT DE MATÉRIaux POUR LES PASSES DANGEREUSES, LE MÉCONTENTEMENT DE CERTAIN EX-EMPLOYÉS DE LA DUFRESNE ENGINEERING, DE LA CIE. PRICE BROS., ET DE LA LAKE ST JOHN PAPER SONT AUTANT DE SOURCES QUI SERAIENT DE NATURE À POUSSER L'INCENDIAIRE. AUSSI, JE SOUMETS QU'IL SERA TRÈS DIFFICILE D'ÉCLAIRCIR CETTE AFFAIRE D'UNE FAÇON POSITIVE.

(4). JOSEPH ROLLAND ST-ARNAUD, MÉCANICIEN D'AUTOS, EST AGÉ DE 38 ANS ET DEMEURE À 217 RUE DES CEDRES, DOLBEAU. INTERROGÉ EN DATE DU 28-7-42, IL ME DÉCLARA QUE DIMANCHE, LE 20 JUILLET 1942, VERS 4.00 HRS., P.M., ALORS QU'IL TRAVERSAIT LE PONT DE LA RIVIÈRE MISTASSIBI, EN DIRECTION DE MISTASSINI, IL FÛT SIGNALÉ PAR FRANÇOIS-GIRARD. APRÈS AVOIR ARRÊTÉ SON AUTO, GIRARD LUI FIT REMARQUER QUE LE FEU S'ÉTAIT DÉCLARÉ AU PONT. IL CONSTATA QUE LA FLAMME SORTAIT PAR PETITS JETS, ENTRE L'APPROCHE ET LE PONT PROPREMENT DIT. IL SE RENDIT IMMÉDIATEMENT AVERTIR LE CHEF DE POMPIERS GÉDÉON ALLARD, DE MISTASSINI ET REVINT AU PONT AFIN DE RETRAVERSER À DOLBEAU. EN ARRIVANT IL CONSTATA QUE LES FLAMMES S'ÉTAIENT PROPAGÉES AU PONT EN ENTIER ET QU'IL ÉTAIT IMPOSSIBLE DE CIRCULER, QUELQUES MINUTES APRÈS, SOIT ENVIRON QUINZE MINUTES APRÈS LA DÉCOUVERTE DU FEU, LE PONT S'ÉCROULAIT DANS LA RIVIÈRE. ÉTANT DONNÉ LA RAPIDITÉ DE CET INCENDIE, IL EST D'OPINION QUE C'EST L'OEUVRE D'UNE MAIN CRIMINELLE.

(5). JOSEPH "JOS" LEBRUN EST CONTREMAÎTRE-CHEF DE LA CIE. PRICE BROS. IL DEMEURE À DOLBEAU. IL ME DÉCLARA EN DATE DU 28-7-42, QU'AU MOMENT DE L'INCENDIE IL ÉTAIT ABSENT. CÉPENDANT, IL EST

6 D'OPINION QUE LA DESTRUCTION DU PONT EST L'OEUVRE D'UN CRIMINEL ÉTANT DONNÉ LA RAPIDITÉ DES FLAMMES. LE FAIT QUE LEDIT PONT SERT À LA CIRCULATION D'UN MATÉRIEL MONSTRE POUR LES PASSES DANGEREUSES LE PORTE À CROIRE QUE L'INCENDIE A ÉTÉ ALLUMÉ AVEC INTENTION.

(6). LOUIS GRAVEL EST AGÉ DE 51 ANS ET DEMEURE À 21, RUE TACHÉ, CHICOUTIMI. IL EST EN CHARGE DES RÉPARATIONS ET CONSTRUCTIONS DE LA CIE. PRICE BROS. IL ME DÉCLARA QU'AU COURS DU MOIS DE DÉCEMBRE 1941, IL EFFECTUA DES TRAVAUX IMPORTANTS AU PONT EN QUESTION, SOIT LE PAVÉ, LES POUTRES D'APPUI ET LA TOITURE. AUCUNE MATIÈRE POUVANT PROVOQUER UNE COMBUSTION SPONTANÉE N'A ÉTÉ EMPLOYÉE À CES RÉPARATIONS. LE FEU DU PONT LE PORTE À CROIRE QU'IL S'AGIT D'UN INCENDIE CRIMINEL.

(7). FRANÇOIS GIRARD EST AGÉ DE 50 ANS. IL EST GARDIEN DE BARRIÈRES À LA COMMUNAUTÉ DES MOINES TRAPPISTES DE MISTASSINI ET DEMEURE À CET ENDROIT. QUESTIONNÉ EN DATE DU 28-7-42, IL ME DÉCLARA QUE LE DIMANCHE 28-7-42, ALORS QU'IL SE PROMENAIT SUR LE PONT DE LA RIVIÈRE MISTASSIBI, VERS 3.50 HRS., P.M., DU CÔTÉ DE MISTASSINI PRÈS DES APPROCHES, IL REMARQUA DE LA FLAMME QUI SORTAIT PAR JETS. L'AUTOBUS VENAIT DE PASSER, ET À CE MOMENT UNE AUTRE AUTO, CONDUITE PAR ROLAND ST-ARNAUD, DE DOLBEAU, TRAVERSAIT LE PONT. IL ARRÊTA LE CONDUCTEUR, LUI FIT PART DE SES CONSTATATIONS ET LUI DEMANDA D'ALLER AVERTIR LES POMPIERS. CEUX-CI SONT ARRIVÉS ENVIRON DIX MINUTES APRÈS, MAIS LE PONT ÉTAIT LA PROIE DES FLAMMES ET S'ÉCROULAIT DANS LA RIVIÈRE. IL EST D'OPINION QUE L'INCENDIE A ÉTÉ ALLUMÉ PAR UNE MAIN CRIMINELLE ÉTANT DONNÉ LA RAPIDITÉ ET OÙ LE FEU A ORIGINÉ.

(8). MLES. ATHALA ET GAÉTANE GAGNON DEMEURENT À ROBERVAL. ELLES SONT AGÉES RESPECTIVEMENT DE 18 ET 19 ANS. ELLES SONT ACTUELLEMENT DE PASSAGE CHEZ PAUL-HENRI COSSETTE, AVE, DES PINS, DOLBEAU. LORS DE LA DÉCOUVERTE DU FEU, ELLES SE PROMENAIENT SUR LE PONT. ELLES NE PURENT ME FOURNIR AUCUNE INFORMATION UTILE.

(9). MARIE ALICE (MDE. JEAN) COSSETTE NÉE MOISAN EST AGÉE DE 42 ANS. ELLE DEMEURE À LA STATION DES POMPES À EAU MUNICIPALES À DOLBEAU. INTERROGÉE EN DATE DU 28-7-42 ELLE ME DÉCLARA QUE VERS LA FIN DU MOIS DE JUIN, UNE ÉTRANGÈRE EST VENUE VISITER LE COURS D'EAU QUI ACTIONNE LES POMPES MUNICIPALES. CETTE ÉTRANGÈRE S'INFORMA AU SUJET DES DIVERS TRAVAUX EN COURSE, DE LEUR IMPORTANCE ETC, CEPENDANT ELLE NE LUI DONNA AUCUNE DES INFORMATIONS DÉSIRÉES. CETTE ÉTRANGÈRE NE PARLAIT PAS FRANÇAIS ET PARLAIT L'ANGLAIS AVEC UN FORT ACCENT ÉTRANGÈRE. ELLE DÉCLARA ÊTRE EN PROMENADE ET NE VOULUT PAS DIRE OÙ ELLE DEMEURAIT. MDE. COSSETTE TROUVA LA FAÇON D'AGIR DE CETTE PERSONNE, DOUTEUSE, ET LUI DIT D'ALLER PRENDRE SES RENSEIGNEMENTS À LA STATION DE POLICE. (CETTE ÉTRANGÈRE A AUSSI ÉTÉ VUE PAR LES HÔTELLIERS DE ST-JÉRÔME ET CHAMBORD, M.M. EDMOND MERCIER ET CAMILLE FORTIN. JE LES AI INTERROGÉ ET JE N'AI PÙ OBTENIR AUCUNE INFORMATION UTILE). LA DESCRIPTION DE CETTE FEMME SERAIT LA SUIVANTE: - ENVIRON 40 ANS,

CHEVEUX CHÂTAINS, YEUX GRIS, 5'4" , 110 LBS, PLUSIEURS DENTS EN OR, LUNETTES MONTÉES EN OR DE FORME RONDE.

(10). JOSEPH RODRIGUE SIMPSON EST AGÉ DE 42 ANS ET DEMEURE À MISTASSINI. INTERROGÉ EN DATE DU 28-7-42, IL ME DÉCLARA QUE JEUDI ET VENDREDI, LES 23 ET 24-7-42, ALORS QU'IL REVENAIT DE SON TRAVAIL AU MOULIN DE DOLBEAU, VERS 4.00 HRS., A.M., IL A RENCONTRÉ LE MÊME ÉTRANGER SUR LE PONT. CET INDIVIDU N'ÉTAIT CERTAINEMENT PAS UN EMPLOYÉ DU MOULIN ET N'ÉTAIT PAS HABILLÉ EN TRAVAILLANT. IL PORTAIT UN COUPE-VENT FONCÉ, DES PANTALONS BREECHES ET DES BOTTES DE CUIR COURTES. IL NE PEUT DIRE CE QUE FAISAIT CET ÉTRANGER PAR LE FAIT QU'IL NE L'A PAS SURVEILLÉ. IL EST D'OPINION QUE L'INCENDIE A ÉTÉ ALLUMÉ CRIMINELLEMENT.

(11). GÉDÉON ALLARD EST AGÉ DE 47 ANS. IL EST LE CHEF DES POMPIERS ET POLICE DE LA MUNICIPALITÉ DE MISTASSINI. INTERROGÉ EN DATE DU 28-7-42, IL ME DÉCLARA QU'IL AVAIT ÉTÉ AVERTI DE L'INCENDIE DU PONT, PAR ROLAND ST-ARNAUD, DE DOLBEAU VERS 4.00 HRS., P.M. IL SE RENDIT IMMÉDIATEMENT SUR LES LIEUX ET À SON ARRIVÉE IL CONSTATA QUE LEDIT PONT ÉTAIT LA PROIE DES FLAMMES ET QU'IL S'ÉCROULAIT DANS LA RIVIÈRE. IL INSTALA ENVIRON 1.000' DE BOYAUX ET S'APPLIQUA À PROTÉGER LES RÉSIDENCES AVOISINANTES ET L'APPROCHE DU PONT. IL NE PEUT DONNER AUCUNE EXPLICATION SUR LES CIRCONSTANCES QUI ONT ENTOURÉES LE FEU ET AUCUNE INFORMATION NE LUI EST PARVENU À CE SUJET. SELON LUI, IL EST INADMISSIBLE QUE L'INCENDIE SOIT ACCIDENTEL ÉTANT DONNÉ LA RAPIDITÉ AVEC LAQUELLE LES FLAMMES SE SONT PROPAGÉES.

(12). JOSEPH-EUCHARISTE TREMLAY EST SECRÉTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MISTASSINI. IL EST AGÉ DE 38 ANS ET DEMEURE À CET ENDROIT. QUESTIONNÉ EN DATE DU 28-7-42, IL ME DÉCLARA QU'IL ÉTAIT D'OPINION QUE C'ÉTAIT UN INCENDIE ÉTRANGE. À L'ENDROIT OÙ LE FEU A ORIGINÉ IL EST IMPOSSIBLE QUE CE SOIT ACCIDENTEL PAR LE FAIT QUE PERSONNE NE FRÉQUENTE CET ENDROIT. CE PONT AVAIT ÉTÉ RECONSTRUIT PAR LA COLONISATION EN 1932, APRÈS QU'IL EUT ÉTÉ DÉTRUIT PAR UN INCENDIE QUI DURA UNE COUPLE D'HEURES. DES RÉPARATIONS AU COÛT DE \$1631.00 DOLLARS ONT ÉTÉ EFFECTUÉES AU MOIS DE DÉCEMBRE 1941. IL NE PEUT VOIR QUEL SERAIT EXACTEMENT LE MOTIF DE CET INCENDIE, SI CE N'EST QUE QUELQU'UN AVAIT INTÉRÊT À PARALYSER LE TRAFIC CIRCULANT VERS LES PASSES DANGEREUSES.

(13). ADELARD PERRON EST PROPRIÉTAIRE DE LA LIGNE D'AUTOBUS DOLBEAU-MISTASSINI. IL DEMEURE BLVD. WALLBERG, DOLBEAU. QUESTIONNÉ EN DATE DU 28-7-42, IL ME DÉCLARA QUE LE 26-7-42, VERS 4.00 HRS., P.M., IL A CONDUIT SON AUTOBUS À MISTASSINI. IL N'A RIEN CONSTATÉ D'ANORMAL SUR LE PONT. SON TRAJET DE LIGNE EST DE DOUZE MINUTES, ET LORSQU'IL REVINT POUR RETRAVERSER LE PONT, IL S'ÉTAIT ÉCROULÉ. IL SOUPÇONNE QU'IL S'AGIT D'UNE MAIN CRIMINELLE, ET QUE QUELQU'UN AVAIT INTÉRÊT À FAIRE DISPARAÎTRE CE PONT.

(14). JOSEPH ADELARD NOEL EST AGÉ DE 33 ANS ET DEMEURE À 518 AVE. DES PINS, DOLBEAU, IL EST EN CHARGE DE LA LIGNE ELECTRIQUE DU SAGUENAY, À DOLBEAU. JE L'INTERROGEAI EN DATE DU 28-7-42. IL ME DÉCLARA QU'IL ÉTAIT D'OPINION QU'IL S'AGIT D'UN

INCENDIE CRIMINEL. QUESTIONNÉ AU POINT DE VUE POSSIBILITÉ D'INCENDIE PAR ÉLECTRICITÉ, IL ME DÉCLARA QU'IL ÉTAIT IMPOSSIBLE QUE S'EN SOIT LA CAUSE, PARCE QUE LES LIGNES PASSENT À 10' EN DEHORS DES PONTS.

(15). JOSEPH EDGAR TREMBLAY EST AGÉ DE 36 ANS ET DEMEURE AVE. DES CEDRES À DOLBEAU. IL EST AGRONOME DE LA RÉGION À L'EMPLOI DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. QUESTIONNÉ EN DATE DU 28-7-42, IL ME DÉCLARE QUE LE 27-7-42, SOIT LE LENDEMAIN DU FEU DU PONT DE MISTASSIBI, IL REMARQUA LES ALLURES ÉTRANGES D'UN INDIVIDU, QUI SE CACHA DANS LES BOIS À SON ARRIVÉE. IL A VU CET ÉTRANGER SUSPECT PRÈS DU PONT EN QUESTION, LE MATIN ET LE SOIR DE LA JOURNÉE DU LUNDI LE 27-7-42. CET INCONNU PARAÎSSAIT AVOIR ENVIRON 25 ANS, CHEVEUX BRUNS 5'X7", ENVIRON 140 LBS, HABILLÉ D'UN COMPLET BLEU-MARINE. M. TREMBLAY ME DISAIT PAR SURCROÎT, QUE TOUTES LES PERSONNES DE LA RÉGION AVEC LESQUELLES IL ENTRE EN CONTACT, SONT D'OPINION QU'IL S'AGIT D'UN INCENDIE CRIMINEL.

(16). SI J'OBTIENS DE NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS EN RAPPORT AVEC CETTE AFFAIRE, UN RAPPORT ULTÉRIEUR VOUS SERA SOUMIS.

CHICOUTIMI, LE 3-8-42.
J. MARTIN HEALY-SERGEANT, P.J.

Sources

Rapport d'enquête de la Sûreté Provinciale, archives de Jean Lefrançois.
Rapport du ministère de la Colonisation, 1899.
Le Colon, juillet et septembre 1942.



SYMPOSIUM DES VILLAGES EN COULEURS

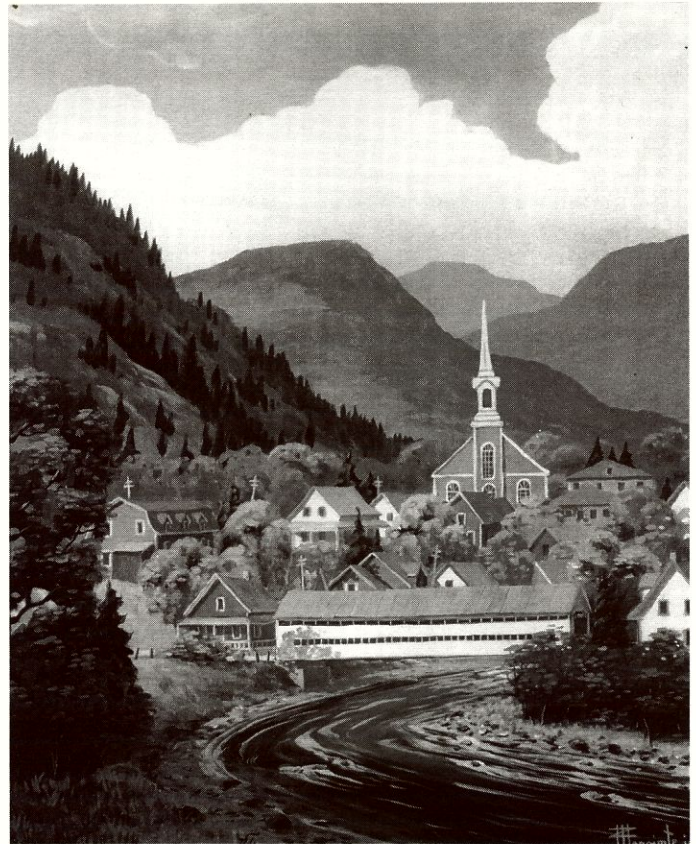
SQPC

À l'automne 2001, les villages de l'Anse Saint-Jean et Petit-Saguenay présenteront la 11^e édition du symposium des Villages en Couleurs. Cet événement artistique et culturel regroupe nombre d'artistes peintres de toutes les régions du Québec.

À chaque année, une lithographie différente est produite pour faire la promotion de ces 3 jours d'activités. À l'automne 2000, pour le 10^e anniversaire, une lithographie de Jean-Paul Lapointe a été retenue. Elle montre le village de l'Anse Saint-Jean enveloppé dans son écrin de montagnes et barré du pont du Faubourg en premier plan.

Disponible en 2 formats, cette oeuvre aux couleurs spectaculaires est vendue 10\$ pour le format 12" x 15" et 20\$ pour le format 21" x 27".

Quelques exemplaires disponibles chez :
Mme Paquerette Gagnon,
292 rue Saint-Jean Baptiste,
Anse Saint-Jean
G0V 1J0
(418) 272-2661



DOSSIER : NOTRE-DAME-DES-PINS

SQPC

Le dossier du pont Perreault a évolué au cours des derniers mois. Le ministère des Transports a préparé les plans et devis pour les réparations nécessaires à la structure. La facture s'élève à ± 600,000\$. Le ministère des Transports refuse de défrayer le coût de cette réparation. La Municipalité (avec 350 contribuables) ne peut absorber à elle seule une telle note.

Le 5 février dernier, la municipalité, par voie de résolution, se retirait du dossier du pont couvert. Depuis, des échanges entre le ministère des Transports et la municipalité ont lieu afin de d'établir les responsabilités de chacun. Le maire, monsieur Viateur Boucher mène présentement une campagne de sensibilisation, via les journaux et la télévision, pour le maintien et la sauvegarde du pont couvert; un pont en Beauce, mais un symbole pour tous les québécois.

La SQPC a fait parvenir une lettre au ministre Chevrette lui demandant d'intervenir personnellement dans ce dossier. Le Conseil des sites et monuments du Québec suit également l'affaire. Il n'y a présentement aucun mouvement de défense du pont de structuré. Nous demandons cependant à nos membres, en attendant une éventuelle mobilisation, de faire parvenir des lettres d'appui à la municipalité.

Municipalité de Notre-Dame-des-Pins,
2790 1^e Avenue,
Notre-Dame-des-Pins,
G0M 1K0



8 L'ABITIBI ET SES PONTS DE COLONISATION

Joseph Conwill

Le bassin de la rivière Turgeon

Il y a eu peu de ponts couverts dans le bassin de la Turgeon. La majeure partie du cours de cette rivière serpente en territoire inhabité.

La rivière Ojima fait partie du bassin Turgeon, et elle possédait jadis un seul pont couvert (61-02-38) qui desservait un chemin isolé en pleine forêt, au nord de Saint-Eugène-de-Chazel. En Abitibi, il était fréquent de défricher un chemin et de l'utiliser comme chemin d'hiver, avant de le compléter en gravier. Il est probable que le chemin du pont de la Ojima n'a jamais été complété. Il n'y avait pas de colonisation dans ce secteur, mais une compagnie de La Sarre a demandé la construction d'un pont de colonisation afin de réaliser un chantier de coupe de bois à cette hauteur. On a bâti le pont pendant l'été 1953, mais les travaux n'ont jamais été complétés. La seule photo connue, prise d'une grande distance, montre le pont sans toiture. En 1973, le pont fut débâti par des particuliers et son bois a servi à la construction de cabanes. Le dernier pont en bois à mi-hauteur de tout le Québec franchit le ruisseau Déception à environ un kilomètre à l'est de l'ancien pont de l'Ojima.



Le pont inaccessible de la rivière Ojima.
Edward Hymes ©

Il y avait six ponts couverts sur la rivière Turgeon, et un septième sur le ruisseau Leslie, dont plusieurs ont survécu jusqu'à nos jours. La colonisation dans cette partie de l'Abitibi remonte aux années 1930, mais les ponts couverts furent bâtis plus tard, entre 1948 et 1954. Ils sont donc parmi les ponts couverts les plus récents de la province dont certains revendiquent quelques particularités; le pont des Pionniers (sur le ruisseau Leslie) avait un tablier de planches posées en diagonale et le pont Audet (61-02-30), au nord-est de Val-Paradis, se trouvait vraiment aux limites nordiques de la colonisation.



Le pont des Pionniers en 1978.
Joseph D. Conwill ©

À VENDRE

Liste Informatisée de tous les ponts couverts recensés au Québec. Remise à jour périodiquement. (Version 8)
Imprimée ou sur disquette (format IBM 3 1/2). @ 10 \$

Images de nos ponts couverts
Tous les ponts couverts du Québec en photographies. De 1981 à nos jours. 168 pages sur papier glacé @ 15 \$

Les Ponts Rouges du Québec. (1999) 121 pages, nombreuses illustrations, une carte routière pour chaque pont. Bref historique. @ 15 \$

Le Pont'âge.
Numéros imprimés : 2 \$ chacun + frais de poste.
Prix spécial pour la série complète.

Épinglette SQPC : 5 \$ Écusson : 3 \$
Épinglette du panneau : 4 \$ Médaille de la société : 6 \$

Cartes postales (plus de 35 cartes différentes) @ 0.75 \$
+ (1.50 \$ frais de poste)

Tous ces articles sont disponibles au secrétariat de la SQPC
C.P. 83, succ. Anjou, Anjou, Qc, Canada, H1K 4G5.
Courriel: sqpc@hotmail.com

Sauf indication contraire, le prix indiqué inclut les frais de poste et de manutention.

La liste des membres de la SQPC est confidentielle. Elle n'est ni vendue ni partagée avec des organismes amis. En aucun cas elle ne peut être utilisée à des fins de sollicitation. Seuls quelques officiers de la société y ont accès dans le cadre des opérations régulières de la société.